

# Signature d'un protocole administratif d'exécution du PNDSE

**L**e ministre des affaires économiques et du développement, M. Sidi Ould Tah, et l'ambassadeur d'Espagne en Mauritanie, M. Alonso Descallar Mazarrdo ont procédé lundi à Nouakchott à la signature d'une convention de coopération d'une couverture financière de 1.315.064 euros, soit 478.209.873 ouguiyas, destinée à l'exécution du Programme national de développement du secteur éducatif (PNDSE).

Prenant la parole à cette occasion, le ministre a indiqué que cet accord vise à appliquer une politique de for-

mation continue en faveur des instituteurs et professeurs et qui garantira l'amélioration de leurs compétences ainsi qu'à consolider les offres et programmes d'alphabetisation dans le cadre de l'approche participative, surtout l'alphabetisation à distance par radio à partir de l'expérience de Radio Eca.

Il a ajouté que le présent accord permettra de financer la seconde phase du PNDSE dans les domaines prioritaires de la politique du gouvernement en matière d'éducation, notamment les sous-secteurs de l'enseignement fondamental et secon-

daire, de l'alphabetisation et de la scolarisation globale.

Le ministre a précisé que l'analphabétisme est considéré aujourd'hui comme étant la mère des maladies hypothéquant le développement de la société, considérant que son éradication requiert la coordination des efforts et le suivi des meilleures méthodes pédagogiques.

Il a expliqué que le projet de coopération d'appui au PNDSE colle bien avec les orientations adoptées par le peuple mauritanien en votant massivement pour le projet incarné par le président de la république Monsieur

Mohamed Ould Abdel Aziz qui place le système pédagogique en tête de ses priorités.

De son côté, l'ambassadeur d'Espagne a salué le niveau des relations bilatérales, affirmant que la signature de ce protocole constitue une pierre supplémentaire de l'édifice de cette coopération.

Il a renouvelé l'appui de son pays à la Mauritanie et signalé que l'éducation a été retenue parmi les 4 secteurs prioritaires de la coopération espagnole dans notre pays à partir de l'année 2010.